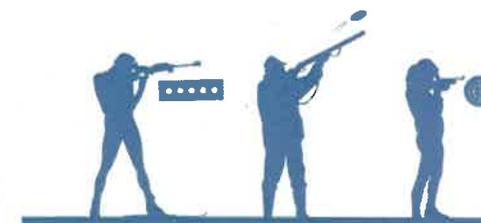


Systeme d'information sur les armes

Ouverture aux tireurs sportifs

PARTIE II

Création d'un compte tireur sportif





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

5

Une procédure entièrement dématérialisée



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une création de compte simplifiée

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 1 sur 4

Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veillez sélectionner votre ou vos fédérations *

Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir *

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 2 sur 4

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Étape suivante : Adresse(s) de résidence secondaire(s) en France

Adresse postale en France

Numéro de voie

Extension

Type et nom de voie *

Lieu-dit

Code postal *

Ville *

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Pour être valable, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et doit être daté de moins de 3 mois

Justificatif de domicile *

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : zng, pdf, jpeg, jpg.

Itinérant

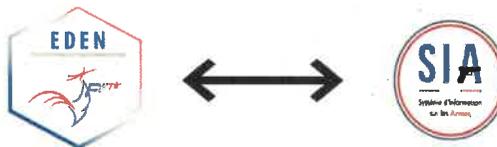
Les documents et informations pour créer un compte :

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile
- ✓ Le numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en pièce jointe.

Interconnexion entre le SIA et la FFTir



Transmissions de données au SIA lors de la création de compte (licence en cours de validité, certificat médical, avis favorable)

- **Moins de pièces justificatives à vérifier => instruction simplifiée des demandes**

Interconnexion entre le SIA et la FFTir

Echanges d'informations :

- Délivrance, refus et retrait d'autorisation
- Existence, retrait et défaut de renouvellement de la licence
- Existence ou retrait de l'avis favorable

Si retrait, information sur la raison du retrait :

- Défaut d'assiduité au tir (obligation modifiée : 1 tir au minimum par saison sportive)
- Infraction grave aux règles de sécurité (inscription FINIADA)



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

Une autorisation dématérialisée

- Demande d'autorisation déposée dans le SIA
- Documents (AR, refus, autorisation) mis à disposition du demandeur dans le compte
- Le demandeur est notifié par e-mail chaque fois qu'un document est mis à disposition



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les détenteurs sans titre

Détenteurs d'armes héritées/trouvées, C3, C9



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Arme héritée / trouvée

Pour conserver l'arme :

- Déclaration par l'intermédiaire du compte SIA détenteur sans besoin de passage à la brigade/au commissariat ni chez l'armurier
- Catégorie B : dépôt dans les 3 mois chez l'armurier en attendant la délivrance d'une autorisation
- Pour se dessaisir de l'arme (catégories A, B ou C) : pas de création de compte détenteur, enregistrement de l'arme dans le LPN du professionnel sur présentation d'une pièce d'identité



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

La création d'un compte licencié « **tireur sportif** » et les fonctionnalités associées



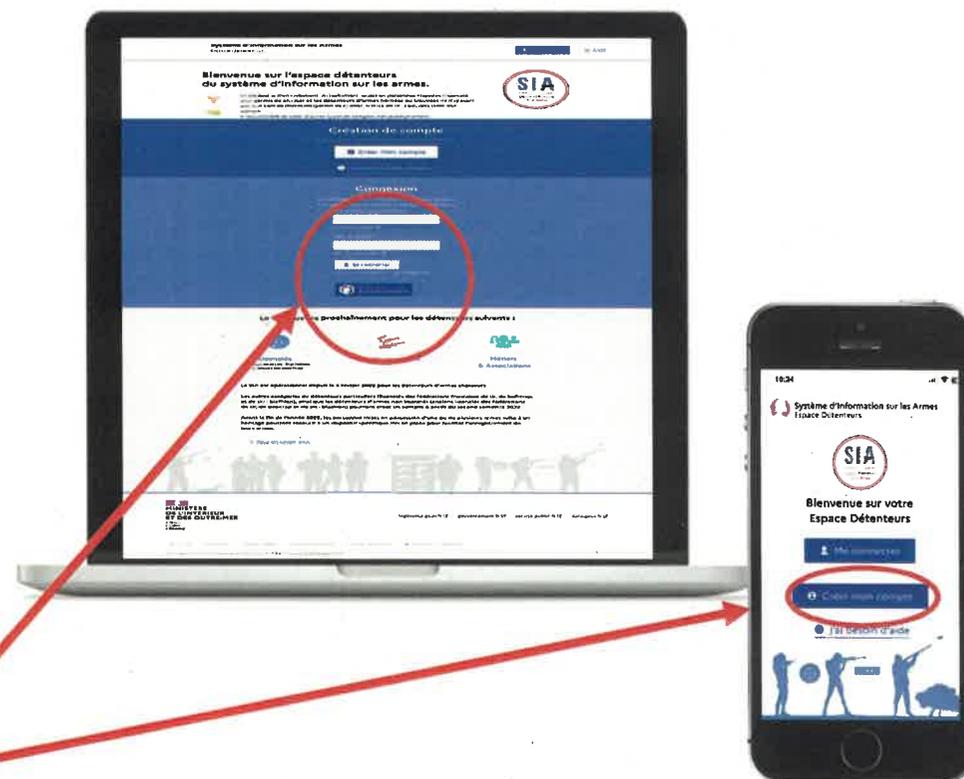
La création d'un compte tireur dans le SIA

Avant de commencer :

- Le détenteur doit avoir une adresse mail
- Le détenteur scanne ou prend en photo sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- Le détenteur se munit de son numéro de SIA s'il en possède un

Pour commencer, cliquer sur « créer mon compte »

- Je clique sur le bouton :



La création d'un compte tireur dans le SIA

2. Choix du motif de création du compte

→ Jusqu'à ce jour, création de compte uniquement pour les chasseurs et les détenteurs sans titre

→ A partir du 27 février 2024, création de compte pour les tireurs sportifs



La création d'un compte tireur dans le SIA

3. Respecter les étapes :

→ Le détenteur remplit tous les champs obligatoires et importe les documents justificatifs (pièce d'identité, justificatif de domicile)



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce jointe.

4. Valider à l'aide du code Captcha :



La création d'un compte tireur dans le SIA

5. Activer mon compte :

- Le système adresse un mail de confirmation de création de compte.
- En cliquant sur le lien d'activation, un renvoi est fait vers le choix du mot de passe

6. Sécuriser mon compte :

- Le mot de passe doit respecter le format suivant : 12 caractères minimum incluant un chiffre, une lettre et un caractère spécial.
- Le détenteur choisi dans une liste déroulante et il répond aux questions qui serviront à récupérer l'identifiant en cas d'oubli.



La création d'un compte tireur dans le SIA

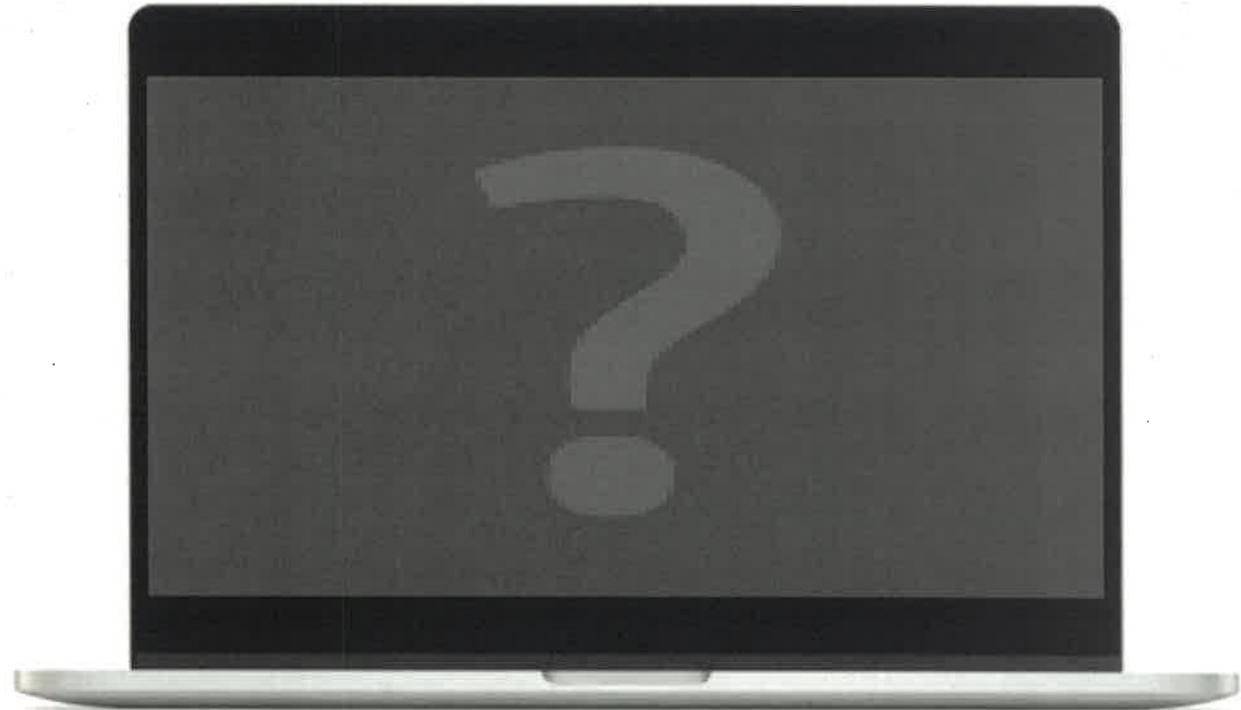
7. Valider :

- Au clic que le bouton « valider » le compte est créé !
- Un mail avec une pièce jointe récapitulant les informations importantes, notamment le n°SIA et les identifiants de connexion est envoyé.

8. Compte activé :

- Le compte SIA est immédiatement activé et un numéro SIA suivra le détenteur tout au long de sa vie.
- Si le détenteur doit se connecter, il clique sur « accéder à mon compte »

 Me connecter





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La création d'un compte tireur dans le SIA

Pour rester en règle :

- Le détenteur se connecte lorsqu'il vient d'acquérir une arme pour valider l'acquisition
- Le détenteur met à jour son râtelier dans les 6 mois après la création de son compte
- Le détenteur effectue ses démarches en ligne



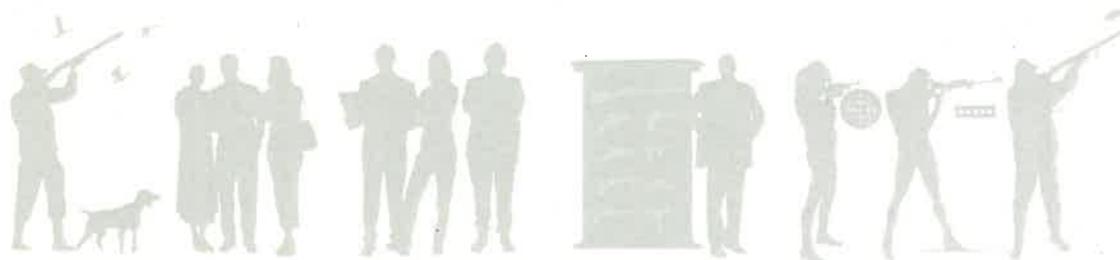
**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Que faire si le licencié a déjà un compte SIA ?



UN SEUL COMPTE PAR PERSONNE DANS LE SIA

- Un seul compte SIA est nécessaire, même si un détenteur cumule plusieurs profils.
- Si un chasseur détient par ailleurs une licence de tir sportif, cette dernière peut être rattachée au compte existant sans création d'un nouveau compte.

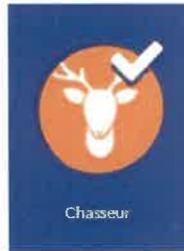




INCOMPATIBILITE



Licencié



Chasseur



Détenteurs sans titre
(armes héritées, C3, C9)

Si un compte SIA est tireur sportif et/ou chasseur, il ne peut pas être détenteur sans titre



Détenteurs sans titre
(armes héritées, C3, C9)



Licencié



Chasseur

A contrario, s'il s'agit d'un compte détenteur sans titre, il ne peut être ni tireur sportif, ni chasseur

Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

Si le détenteur dispose déjà d'un compte dans le SIA :

→ Il se connecte à l'aide de ses identifiants.

1. Sur la page d'accueil :

- Le détenteur renseigne les champs « identifiant » et « mot de passe »
- Il clique sur le bouton de connexion.

→ Sur le site SIA :

 Se connecter

→ En version mobile :

 Me connecter



Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

Mon râtelier Mes démarches RGA L2 N°SIA: CHAGIN43E00A Notifications: 4 **Mon profil**

Mon râtelier numérique

Étape 1 sur 4
Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations *

Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir *

Fédération Française de Ball-Trap
Numéro de licence de Ball-Trap *

Fédération Française de Ski
Numéro de licence de Ski *

- Le détenteur clique sur l'onglet « mon profil »
- Il renseigne son numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce-jointe.

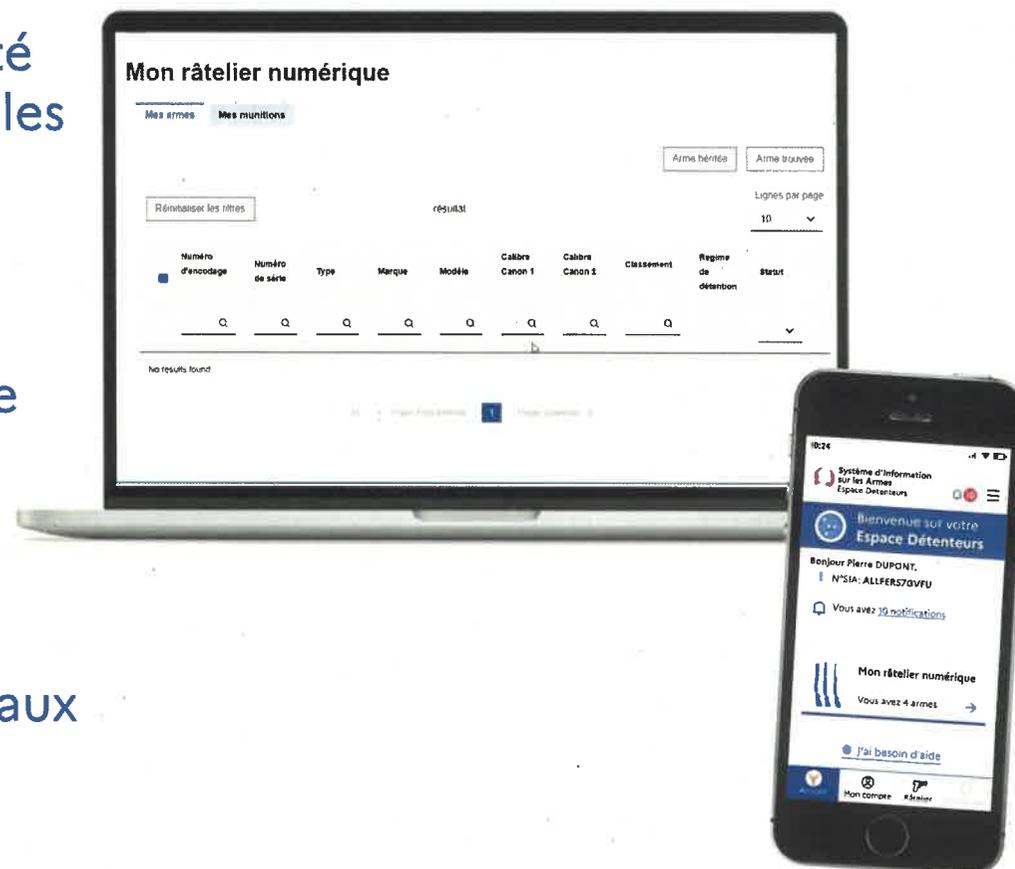
- Le SIA et EDEN communiquent pour vérifier la validité de la licence.
- Une fois la licence validée, le profil tireur est ajouté au compte

Les fonctionnalités du compte SIA

Une fois la licence ajoutée, les fonctionnalités liées au profil « tireur sportif » sont disponibles

- visualisation de l'autorisation si elle a été reprise d'AGRIPPA
- faire une demande d'autorisation en ligne
- recevoir une arme de catégorie B
- recevoir des munitions de catégorie B

L'ensemble des fonctionnalités communes aux chasseurs et aux tireurs sont également disponibles.



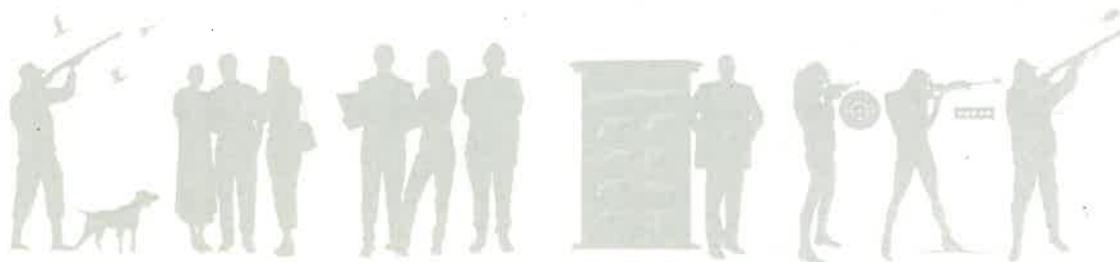


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Mise à jour du râtelier numérique



La mise à jour du râtelier

Lors de la création du compte, une reprise de données est réalisée. Les armes présentes dans AGRIPPA remontent dans le râtelier numérique du détenteur.

→ Ce dernier peut alors visualiser/modifier les informations.

Arme héritée Arme trouvée Arme absente du râtelier

Lignes par page
10

Réinitialiser les filtres 2 résultats

| <input type="checkbox"/> | Numéro d'encodage TJ | Numéro de série TJ | Type TJ | Marque TJ | Modèle TJ | Calibre Canon 1 TJ | Calibre Canon 2 TJ | Classement TJ | Régime de détention | Statut TJ | |
|--------------------------|-------------------------|-----------------------|------------|----------------|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------|------------------|---------------------|-----------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | BJ482-P23-SCA0000328 | SCA0000328 | REVOLVER | SMITH & WESSON | MOD 686 *FRENCH TARGET II* | 357 MAGNUM | | B * | Autorisation | Détenue | <input type="checkbox"/> + |
| <input type="checkbox"/> | AB104-C23-FRA104 | FRA104 | CARABINE | BERETTA | M1 GARAND | 30-06 COURT CARTRY | | C * b) | Déclaration | Valider l'acquisition | <input type="checkbox"/> + |



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La mise à jour du râtelier

- Jusqu'à 6 mois après la création de son compte, le détenteur peut mettre à jour son râtelier
- Dans son râtelier numérique, le détenteur peut également visualiser son compteur de munitions par arme détenue.

La mise à jour du râtelier

Mon râtelier numérique

Mes armes

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

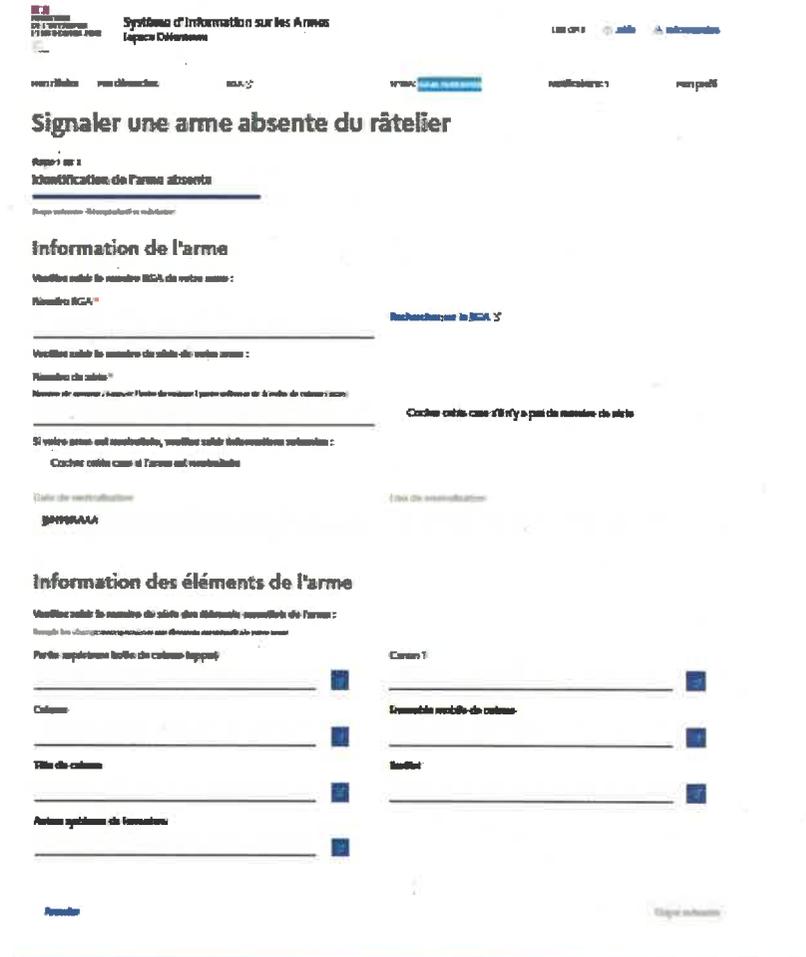
Arme absente du râtelier

1. Le détenteur se connecte et visualise son râtelier numérique.
2. Il peut signaler une arme manquante dans son râtelier en cliquant sur le bouton « Arme absente du râtelier ».
3. Il accède ensuite à la procédure de déclaration d'une arme manquante.

La mise à jour du râtelier

4. Il renseigne les informations relatives à l'arme et passe à l'étape suivante.
5. Le détenteur visualise le récapitulatif et peut valider la procédure. L'arme est alors ajoutée à son râtelier.

Même si le détenteur ne dispose pas d'une autorisation valide, il est possible d'ajouter une arme de catégorie B. Celle-ci sera alors au statut « à régulariser »



The screenshot shows a web interface for reporting a missing weapon. The page title is 'Signaler une arme absente du râtelier'. It is divided into two main sections: 'Information de l'arme' and 'Information des éléments de l'arme'.
Information de l'arme: This section asks for the 'Numéro BCA' (with a search button) and the 'Numéro de série'. A note indicates that the number of series is optional for category B weapons.
Information des éléments de l'arme: This section asks for the 'Partie supérieure (boîte de culasse / support)', 'Canon', 'Culasse', 'Vilebrequin', and 'Autres systèmes de fermeture'. Each field has a dropdown menu and a blue selection button. The 'Canon' field includes a 'Caractéristique' dropdown and a 'Caractéristique de culasse' dropdown. The 'Vilebrequin' field includes a 'Modèle' dropdown. A 'Revenir' button is at the bottom left, and a 'Signaler l'arme' button is at the bottom right.

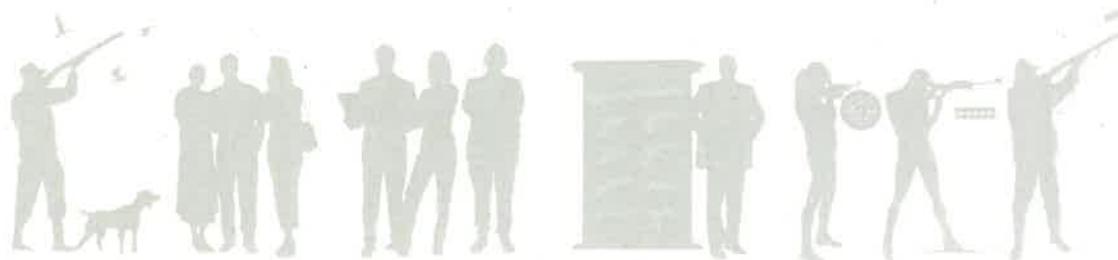


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Le référentiel général des armes RGA





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La recherche d'une arme sur le RGA

Référentiel Général des Armes

2 parcours de recherche :

- la recherche experte (avancée) est destinée aux professionnels
- la recherche simplifiée est destinée aux particuliers



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Le nouveau RGA

***Compte Espace
Professionnel***

Recherche avancée





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

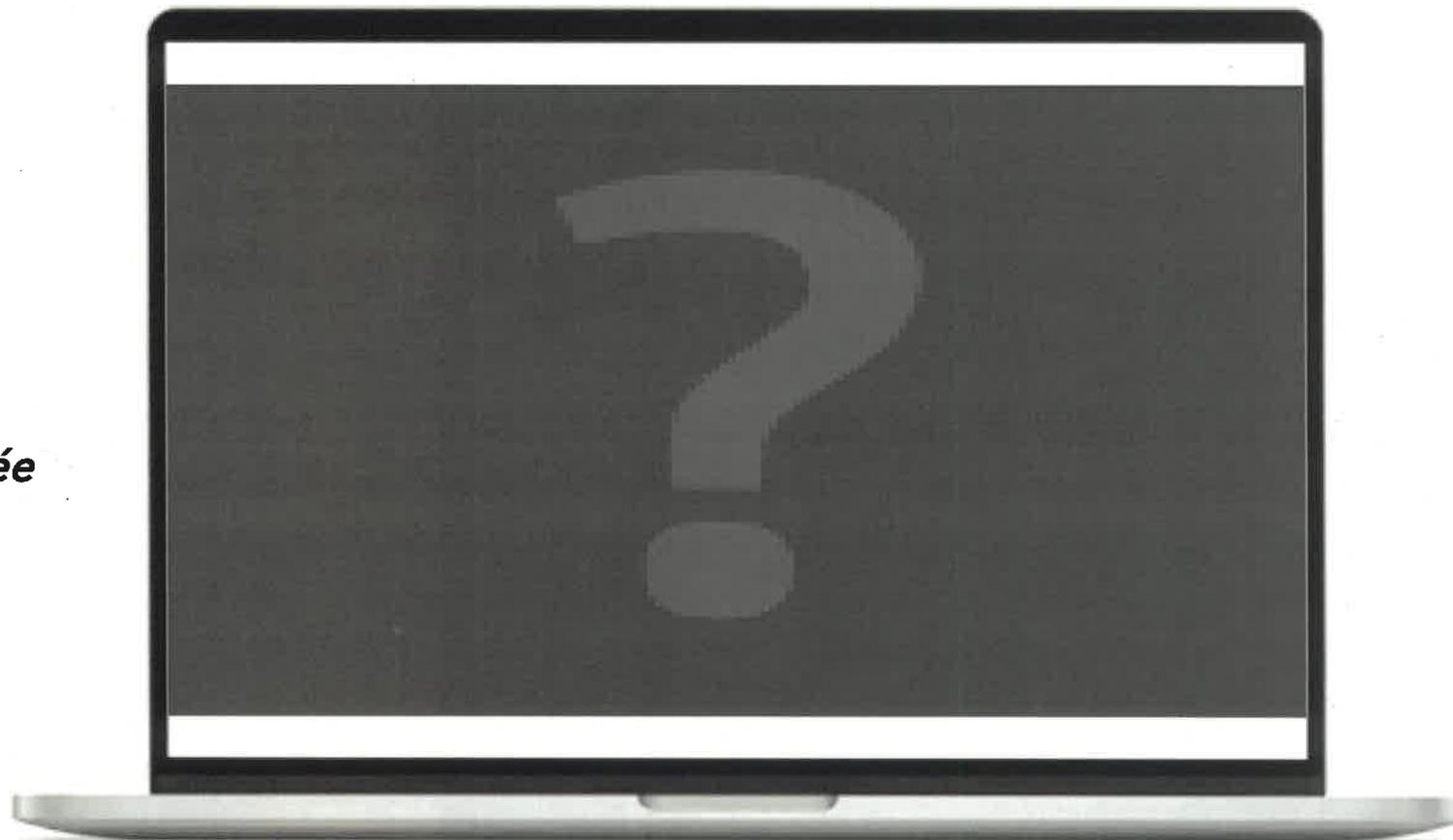
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Le nouveau RGA

***Compte Espace
Professionnel***

Recherche simplifiée





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La carte européenne d'armes à feu

- La carte européenne d'armes à feu (CEAF) est dématérialisée dans le SIA à partir du 18 décembre 2023.
- Elle est générée directement par le détenteur depuis son compte SIA et a une validité de 5 ans.

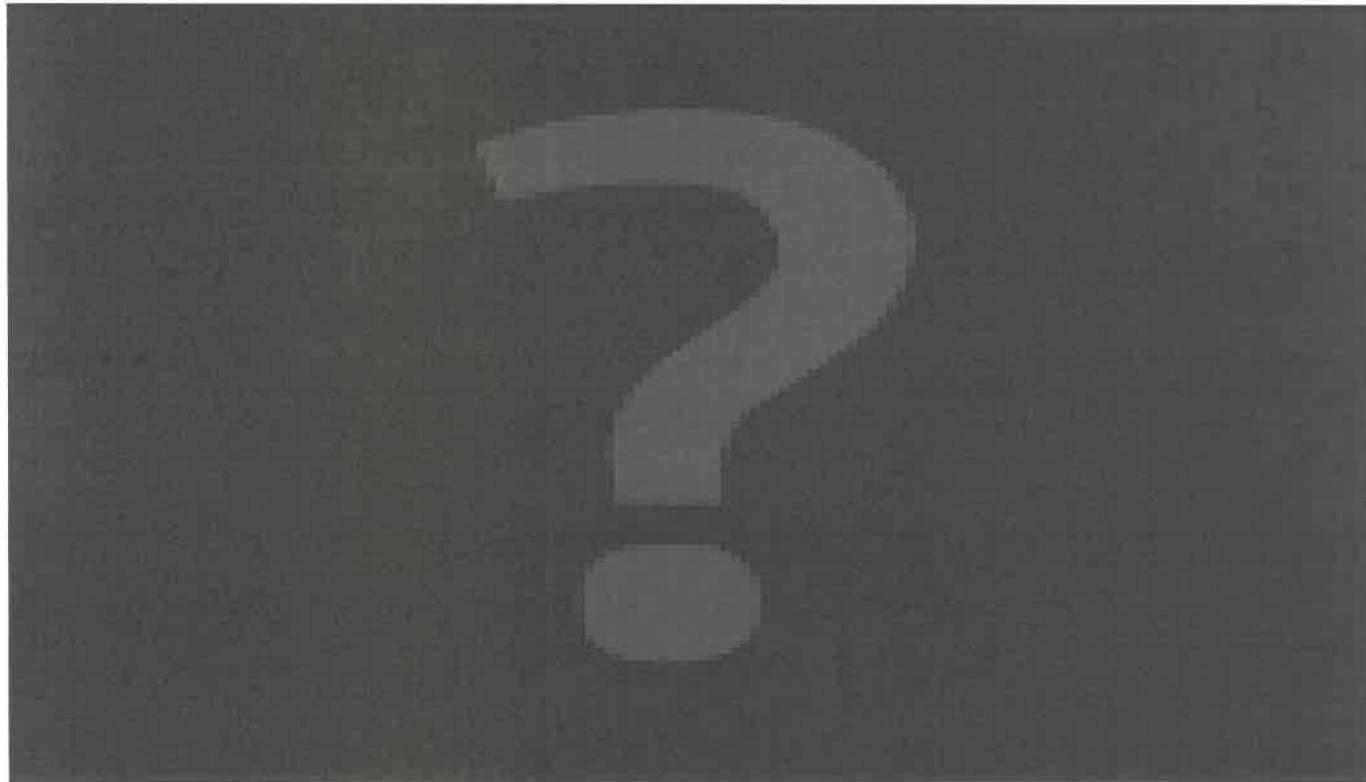


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Demande de CEAF dans le SIA





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

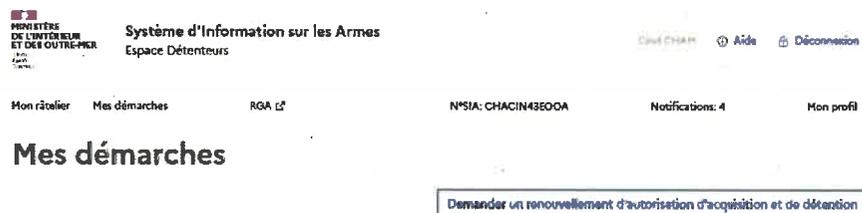
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La demande d'autorisation de détention dans le SIA



Demande d'autorisation de détention



1. Le détenteur initie la demande :

→ Lors de la première acquisition d'une arme de catégorie B,

→ Lorsque l'autorisation détenue arrive à expiration.

Demande d'autorisation de détention

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
Système d'Information sur les Armes
Espace Détenteurs

Cher CHAM  Aide  Déconnexion

Mon rituelier Mes démarches RGA  N°SIA: CHACIN43E00A Notifications: 4 Mon profil

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 1 sur 2
Identité du demandeur

Étape suivante : Demande d'information

| | |
|---|--|
| Identité CHAM CIND Sexe : Féminin Né(e) le : 08/08/2000 à TESTED, France CNI <input type="button" value="Modifier les informations"/> | Résidence principale TESTED 75001 TESTED <input type="button" value="Modifier mon adresse"/> |
|---|--|

Le détenteur confirme que ses informations sont juste et il passe à l'étape suivante

Attention, si les informations sont erronées, le détenteur doit les corriger dans l'onglet « mon profil »

Demande d'autorisation de détention

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 2 sur 2

Demande d'autorisation

Récapitulatif des informations pour la nouvelle demande d'autorisation.

Type de demande : première demande

Motif : à titre sportif

Avis préalable de la Fédération Française de tir : Oui

Licence de tir en cours de validité : Oui

Licence de tir valable jusqu'au 31/12/2021

Informations supplémentaires à renseigner.

Acte de naissance *

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : pdf, jpg, png, gif.

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois.

Je déclare sur l'honneur disposer des installations nécessaires à la conservation d'armes à feu de catégories A et B

Les armes à feu, leurs éléments et leurs munitions de catégories A et B doivent être conservés : Soit dans des coffres forts ou des armoires fortes adaptés au type et au nombre de munitions détenues. Soit à l'intérieur de locaux comportant une porte blindée et sûre. Les éléments sont protégés par des bandeaux (art. R. 314-3 du Code de la sécurité intérieure).

Avez-vous déjà suivi un traitement dans un hôpital psychiatrique ?

Oui Non

Le détenteur importe son acte de naissance de moins de 3 mois.

Il indique s'il a fait l'objet d'une hospitalisation sous contrainte. Si oui, il doit fournir un certificat médical psychiatrique

Il atteste sur l'honneur qu'il possède bien un coffre fort

En cliquant sur valider, la demande est transmise en préfecture. Un mail de confirmation est envoyé au détenteur



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Demande d'autorisation de détention

Acte de naissance

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont png, pdf, jpeg, jpg

 Importer

Capture.PNG



Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois

Avis préalable délivré par la Fédération Française de Tir

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont png, pdf, jpeg, jpg

 Importer

Capture.PNG



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le détenteur intégrera par ailleurs une pièce-jointe avec son avis préalable délivrée par la FFTIR.

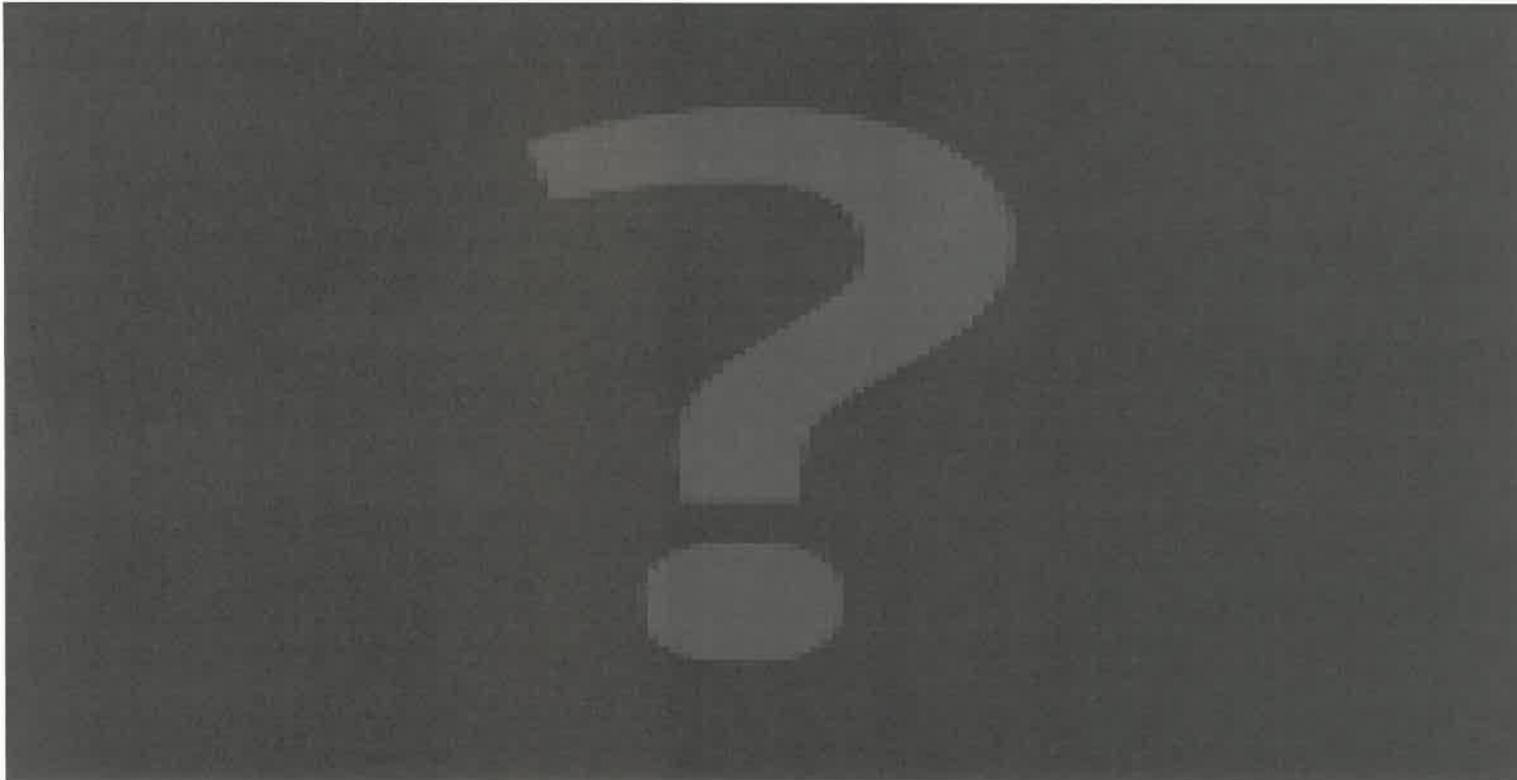


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Demande d'autorisation de détention





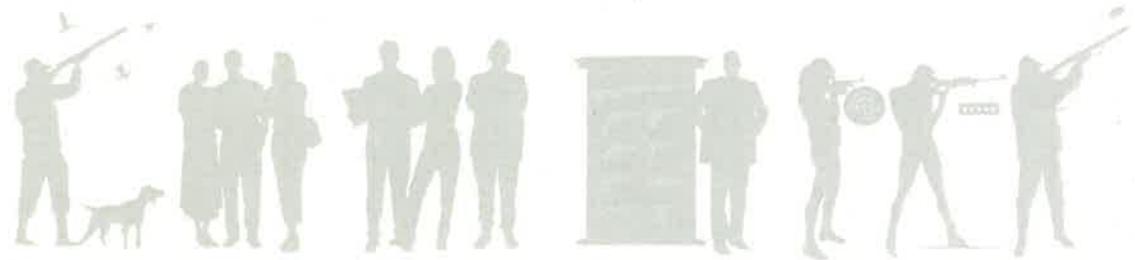
**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Procédure armuriers

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA



Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

1 Validation des armes 2 Transaction 3 Régularisations consécutives

Objet de la transaction : 1 arme sélectionnée

| Type | Classification | Marque | Modèle | Calibre | N° encochage | Status | Action |
|-----------|----------------|------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------|---------|--------|
| 1 ARP (H) | 114 | DA ARVAMEN | DA 114 (1) B10 101 | NON ARMÉ (1) REMISE KYLOS | CANON 7.6 ARME CATE4 | 114 (H) | B |

Étape suivante

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'action « Transférer une arme » dans l'onglet « Mes armes ».

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

Validation des armes 2 Transaction 3 Réception de l'arme

Déclaration d'une transaction

Type de transaction *

Transférer pour cession Transférer pour modification / réparation Transférer pour dépôt Transférer pour vente entre particuliers Transférer pour prêt

Destination *

NPSIA (particuliers professionnels) Professionnels à l'international Particulier Gestionnaire de Buts

N° SIA LICPRO17NAPC N° SIRET QU

Identité du détenteur d'origine : Particulier
N° SIA : LICPRO17NAPC
Nom : LICPRO17NAPC
Prénom : PRO17NAPC
Sexe : F
Né(e) le : 01/01/2000 à PARIS
France

Adresse : Nationale
Adresse : 15 RUE DES LILAS
Ville : PARIS
Code postal : 75001
Pays : FRANCE
Téléphone : 06 10 10 10 10
Email : prof@licpro17napc@mail.com

Modalité de transfert *

Transférer les armes Transférer en mains propres

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.



Au clic sur « étape suivante » le SIA vérifie le rattachement d'une autorisation valide au compte du détenteur

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

3. Il clique sur « Transférer l'arme ».

 Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du détenteur.



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le transfert d'arme ne sera pas bloqué.

Il sera possible dès lors que le détenteur bénéficiera d'une autorisation valide. Dans le cas où l'autorisation préalable ou la licence est levée par la FFTIR, cette dernière en informe la Préfecture qui invalide l'autorisation.

 Au clic, un appel API est également réalisé pour vérifier que la personne n'est pas inscrite au FINIADA

4. Si les deux appels sont concluants, l'arme est transférée dans le râtelier du détenteur



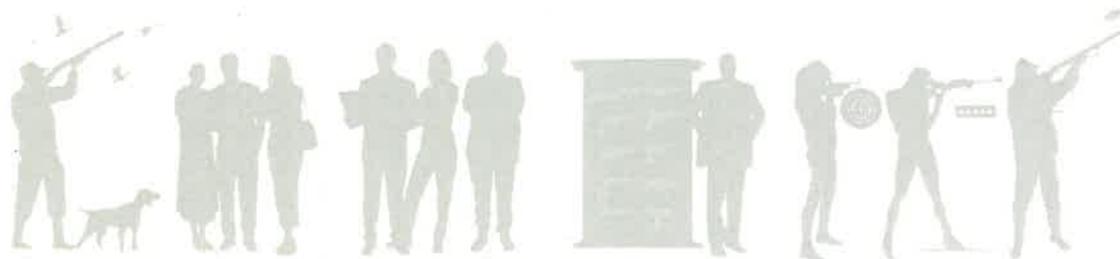
**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Procédure armuriers

Le transfert de munitions de catégorie B dans le SIA





MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes

ou

Mes éléments d'armes

ou

Mes munitions

Transférer des munitions ▾

Veuillez renseigner le numéro SIA
d'un détenteur :

N° SIA

GARLAU00EFGS

Rechercher

N° SIA : GARLAU00EFGS

Nom : GAR

Prénom(s) : LAU

Date de naissance : 1992-01-15

Lieu de naissance :

Retour

Transférer des munitions

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'onglet « Mes munitions ».

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.

3. Il clique sur « Transférer des munitions ».



Au clic, le SIA vérifie que le détenteur détient une arme de catégorie B

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes

ou

Mes éléments d'armes

ou

Mes munitions

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU00EFGS)

| Numéro encodage | Calibre | Date d'acquisition | Période | Nombre de munitions |
|--|--------------------|--------------------|-------------------------|---------------------|
| <input checked="" type="radio"/> AA110-P23-TEST SCAE | 9 X 19 (9MM LUGER) | 03/05/2023 | 06/11/2023 - 06/11/2024 | 0/3000 |

Retour

Transférer des munitions

4. L'armurier sélectionne l'arme pour laquelle le détenteur souhaite acheter des munitions et il clique sur le bouton « Transférer des munitions ».

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou **Mes munitions**

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU00EFGS)

| Numéro encodage | Calibre | Date d'acquisition | Période | Nombre de munition |
|---------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| AA110-P23-TEST SCAE | 9 X 19 (9MM LUGER) | 03/05/2023 | 06/11/2023 - 06/11/2024 | 0/3000 |

Veillez renseigner la quantité de munitions à transférer : **Valider**

Retour

5. Il renseigne le nombre de munitions à transférer et est alerté lorsque le quota de munitions est atteint (attention la limite est de 1000 munition par achat et 3000 munitions par arme et par an).

 Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du futur détenteur.

Le module munitions ne concerne que les armes de catégorie B car les munitions des armes de catégorie C ne sont pas limitées.